

Sport et politique ou politique du sport ?

Christophe Schaffter (CS-POP)

L'activité sportive présente une dimension individuelle et collective. Elle a aussi une dimension politique. Elle tend à répondre à des enjeux de cohésion sociale, de santé publique, d'économie et de rayonnement territorial.

Depuis quelques années, son évolution dans notre canton questionne.

Le club phare de hockey sur glace a pris une place très considérable chez les annonceurs, mécènes et partenaires régionaux. C'est pour l'instant « l'endroit où il faut être » en hiver. On peut apprécier ou pas, c'est une réalité.

L'élite du football jurassien survit en quatrième division suisse, par trois clubs, grâce à notre grande sœur la France qui nous livre nombre de joueurs à 1'000 ou 1'500 euros par mois.

Le basket et le volley tirent tant bien que mal leur épingle du jeu.

Nos écoles disposent depuis des années de programmes SAE pour préparer les jeunes à intégrer et à renforcer les activités sportives et artistiques cantonales contribuant précisément à ce rayonnement territorial.

Les questions suivantes sont posées au Gouvernement :

- 1. Sur les dix dernières années, quelles observations le Gouvernement peut-il nous proposer entre la mise en place des filières SAE et le développement ou la reconnaissance des sports phares dans notre canton, comme le football, le hockey, le volley-ball et le basket-ball ?**
- 2. D'une manière plus précise, sur la même période, combien de jeunes SAE ont intégré dans notre canton, de manière durable, soit pour au moins 12 mois, les quatre sports précités, respectivement combien ont œuvré pour les mêmes sports mais éventuellement dans d'autres cantons ?**
- 3. Le Gouvernement peut-il ou souhaite-t-il intervenir auprès des responsables des clubs du football jurassien afin de fixer des objectifs, au regard des ambitions de la filière SAE foot, devant permettre l'intégration des jeunes dans le monde du football jurassien ?**
- 4. Depuis dix ans, combien de jeunes SAE se sont épanouis dans d'autres activités sportives et artistiques que les quatre précitées, et en particulier dans quelles activités ?**

Christophe Schaffter (CS-POP)

Co-signataires

- Rémy Meury (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 29 avril 2026

